



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 88446

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la décision d'un fabricant de produits surgelés de supprimer toute adjonction d'huile de palme dans ses fabrications. Elle lui demande de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de permettre la suppression de l'usage des huiles végétales hydrogénées dans l'industrie agroalimentaire.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88446

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9922

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)